



n'oubliez pas
les marins de la mer noire

PAR LEUR ACTION DIRECTE

ils firent davantage pour l'URSS
en 8 jours
que les ministres "ouvriers" n'ont
fait pour le VIET-NAM
en 3 ans !

INDOCHINE S.O.S. !

Suite

A la faveur des événements de Mazar-gues, l'administration espère porter de nouveaux coups à l'organisation des travailleurs Viet-Namiens.

On arrête arbitrairement des dizaines de travailleurs, et, Dô-Thanh-Ky, responsable élu de sa légion, qui n'a cessé de déployer tous ses efforts pour maintenir le calme, est présenté comme un élément trouble, une sorte de tueur fanatisé.

On prépare une nouvelle déportation massive avec "épuration" à l'arrivée, en concentrant plusieurs milliers de travailleurs à BIAS.

Le mouvement ouvrier français se doit d'intervenir efficacement sur ce problème. Dô-Thanh-Ky et ses camarades ne peuvent pas être laissés à la merci des colonialistes. Les déportations sous couvert de rapatriement doivent cesser. Les droits élémentaires d'organisation doivent être reconnus aux travailleurs viet-namiens des camps.

Devant l'ampleur des attaques et de la répression, les protestations de solidarité isolées sont impuissantes.

Il faut aujourd'hui constituer un comité de défense des travailleurs Viet-namiens en France, se donnant pour tâche essentielle :

- 1..La libération de Do-Thanh-Ky et de tous les emprisonnés.
- 2..La constitution d'une commission d'enquête ouvrière et coloniale sur les incidents de Mazargues.
- 3..Lutte contre la déportation politique sous couvert de rapatriement et la suppression des camps de concentration du cap st Jacques et de Tourane.
- 4..La reconnaissance officielle de la Délégation Générale élue des travailleurs viet-namiens.

Premiers signataires pour le COMITE de DEFENSE.

André Breton, Benjamin Peret, Boumendjel conseiller de la République, Yves Déchézelles, Pierre Frank, Marcel Beaufrère, A. Duret, Grundlinger, C. Just, Pierre Bois, Chéramy, R. Dumont, Roger Paul.